

Séance du Jeudi 15 décembre 2011 – 14h30/17h30

Salle 201
3, Place de Fontenoy 75007 Paris

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance précédente du 17 novembre 2011

1 ■ Examen pour avis du projet d'ordonnance portant réforme des tribunaux maritimes et de la procédure applicable, présenté par monsieur Yann BECOUARN, sous directeur des gens de mer et de l'enseignement maritime à la DAM.

2 ■ Indicateurs de mesure de la performance portuaire :

2.1. Présentation par monsieur Geoffroy CAUDE, délégué général de l'UPF, du travail actuel en expérimentation à l'ESPO (European Sea Ports Organisation).

2.2. Présentation par madame Valérie LATRON et monsieur François LE GALL, représentant la FGTE CFDT de la réflexion en cours sur les indicateurs de mesure de la réforme portuaire nationale.

3 ■ Registre International Français / Trois questions :

3.1 - Le CSMM avait voté à l'unanimité le principe de maintien du RIF lors d'une précédente séance.

Le CSMM confirme-t-il sa décision ? **Oui / Non**

3.2 – Le CSMM considère-t-il que le développement du RIF est nécessaire à la pérennité de la filière maritime française ? **Oui / Non**

3.3 - Le CSMM considère-t-il que l'évolution et le renforcement du Guichet Unique, en structure interministérielle d'administration globale des navires, et de services aux armateurs et aux navigants, doivent être mis en œuvre ? **Oui / Non**

4 ■ Questions diverses